

Procès-Verbal

Séance du Conseil d'Établissement Elisabeth de Portes (CEt)

Date : Jeudi 09 novembre 2023 à 19h30

Lieu : Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron
Route de l'Ancienne Scierie 12, 1263 Crassier

Présence :

Quart	Prénom, Nom	Présence
Représentants des autorités communales ou intercommunales	Gaëlle Miani – Présidente Déléguee du Conseil Intercommunal	Oui
	Sandrine Kilchenmann – Vice-Présidente Déléguee du Comité de Direction	Oui
	Pascaline Keller Déléguee du Comité de Direction	Excusé
	Florence Pénard Déléguee du Conseil Intercommunal	Oui
Représentants des professionnels actifs au sein de l'ESEP	Philippe Ducommun-dit-Boudry Directeur	Oui
	Consuelo Job Enseignante primaire – Animatrice santé	Excusée
	Julie Collignon Enseignante primaire	Oui
	Martial Girardet Enseignant et doyen secondaire	Excusé
Représentants des parents d'élèves de l'ESEP	Joan Goulley Chésereux/Begnins	Oui
	Lidia Piaget Chésereux	Oui
	Virginie Otto – Secrétaire La Rippe	Oui
	<i>A pourvoir</i>	-
Représentants des associations ou organisations locales concernées par la vie de l'ESEP	Alicia Perego Le Domaine Sous-Cors, Eysins	Oui
	Gianluca Allaria Président du TC Chésereux-Gingins	Excusé
	Marie Karasiewicz Bibliothécaire	Excusé
	Sarah Loutenbach Co-directrice UAPE Asse et Boiron	Oui

1. Appel

Gaëlle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres :
Florence Pénard, du conseil intercommunal de l'AEE ;
Julie Collignon, enseignante primaire de 5/6P à Gingins.

2. Ordre du jour

Accepté à l'unanimité.

3. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 31 août 2023

Le PV est approuvé à la majorité.

4. Communications de la Présidente

- Gaëlle Miani annonce la démission de Claudia Camuset et espère que les équipes vont se stabiliser. Elle demande si le quart parent a des candidats pour remplacer la place, et Virginie Otto répond que les délais étaient trop courts pour cette séance mais ce sera fait pour la prochaine.
- Concernant la relance de l'APE Vaud : 8 parents se sont annoncés ; elle va organiser la réunion d'ici décembre, soit en présentiel soit en ligne.
Joan Goulley demande s'il est possible de demander aux personnes intéressées par l'APE si elles veulent rejoindre le quart parents. Gaëlle Miani répond que oui c'est possible, ces parents peuvent être soit dans le quart parents soit dans le quart associatif.

5. Communications des membres

❖ Autorités communales ou intercommunales

Sandrine Kilchenmann annonce qu'ils ont eu une réunion du CODIR le 11 octobre durant laquelle ils ont pu valider le fait que le quart parents peut venir manger une fois au Bo'Resto en dehors du mercredi. Il faudra juste informer l'AEE, le responsable du Bo'Resto et le Directeur quand on veut venir, afin qu'une table soit réservée.

Elle rappelle également qu'il est possible pour tout parent de venir manger dans le Bo'Resto les mercredis, sur inscription. Philippe Ducommun-dit-Boudry propose que le quart parent le rappelle aux parents.

Sandrine Kilchenmann annonce aussi qu'elle faisait partie du groupe du restaurant au sein du CODIR, mais elle en sort car l'organisation au sein du CODIR a changé avec l'arrivée de nouveaux membres.

❖ Professionnels actifs au sein de l'ESEP

Philippe Ducommun-dit-Boudry nous annonce que le comité du Conseil des élèves a été élu cette semaine ; il s'agit d'une Présidente et une Vice-présidente.

Il explique également que les camps pour les 7P ont été revisités car les budgets des camps ont explosé dernièrement, d'où les organisations de demi-camps pour limiter les budgets financiers.

Depuis cette année, les 7P ont des camps organisés par classe, et non plus par volée. C'est au maître de classe de s'organiser et non plus aux professeurs de sport. Cela réduit les coûts car il est possible d'élargir le choix de l'hébergement.

Pour cette année, il y aura deux classes de neige, deux classes « nature » dans des chalets et un camp de vélo/camping.

❖ **Parents d'élèves**

- Virginie Otto revient sur le retour qui devait être fait après concertation des parents sur l'autorisation qui a été accordée de pouvoir utiliser les téléphones portables dans l'enceinte de l'école sur la pause de midi. Il y a eu peu de retour suite à la demande du Quart parents de demander aux parents de se positionner mais tous les avis étaient négatifs. Les parents ont été surpris de la légèreté de l'argument pour l'autoriser, qui était que les enfants se mettent en danger en sortant du périmètre scolaire pour regarder leur natel. En effet, les parents ont jugé l'abond de l'école peu propice à une mise en danger immédiate. Certains parents ont tout de même dit qu'ils restreignaient l'accès du téléphone à leur enfant, donc que ce soit à midi ou sur une autre heure, c'est eux qui géraient le natel avec leur enfant donc même si le principe de l'autorisation les dérange, ils ne sont pas totalement contre.
- Un autre point est abordé suite à plusieurs mails reçus à propos du manque de place dans l'UAPE d'Eysins, avec des parents qui se plaignent des enfants placés dans une autre UAPE que l'école dans laquelle les enfants sont scolarisés. Ils se plaignent également de devoir faire plusieurs UAPE le soir pour aller chercher les frères et sœurs. Virginie Otto annonce que le Quart parents a répondu aux mieux selon les discussions qu'il y a déjà eu au sein du CET à ce sujet, c'est-à-dire que l'école et le parascolaire font de leur mieux pour respecter les enfants et leur village mais que toutes les UAPE ne peuvent pas accueillir tous les enfants de leur village. Sarah Loutenbach appuie cette réponse et invite le Quart parents à répondre en ce sens.

❖ **Associations ou organisations locales**

Sarah Loutenbach rebondit sur le sujet de l'autorisation du natel à midi et annonce que du côté de l'équipe éducative le bilan est positif et qu'ils souhaitent que cela perdure car le temps passé sur le téléphone est au final très court. De plus, depuis que la bibliothèque est ouverte à midi beaucoup d'enfants en profitent et ne sont donc pas sur leur téléphone. Ils ont le projet d'agrandir ce temps durant sur les deux périodes de midi avec une aide de l'équipe éducative.

Joan Goulley demande s'il est possible de demander aux parents d'encadrer sur la période de midi à la bibliothèque ?

Philippe Ducommun-dit-Boudry répond que ce n'est pas légalement possible car il est obligatoire que les élèves soient encadrés par des professionnels.

Sarah Loutenbach ajoute qu'ils ont le projet d'organiser des jeux de société qui seront posés sur les tables, ce qui permet d'occuper les enfants autrement que de les laisser sur les téléphones.

Joan Goulley demande s'il est possible de collaborer avec la ludothèque de Nyon pour les jeux ? Lidia Piaget propose également de demander aux parents de venir poser des jeux.

Sarah Loutenbach leur répond qu'ils ont assez de jeux pour le moment, mais ils collaborent déjà avec la ludothèque pour les UAPE, donc ils y ont pensé.

Elle souhaite également relever l'excellente collaboration entre l'école et l'équipe éducative, cela vient de plus en plus dans toutes les structures car ils discutent entre eux pour harmoniser la prise en charge des enfants et que cela est apprécié. Philippe Ducommun-dit-Boudry rebondit sur le thème du natel sur la pause de midi et précise que l'autorisation est valable une année, et qu'il y a toujours une période de test jusqu'aux vacances d'octobre.

6. Discussions collaboratives

❖ **Point de situation sur l'organisation de podcasts « Sport et Alimentation »**

Le groupe de travail s'est réuni pour dessiner les contours du projet.

C.f. annexe 1 – projet sport & alimentation

But : que des sportifs connus de la région viennent à la rencontre des élèves pour présenter leur sport, sur leur site (Colovray, terrain sportif de l'école, etc), pour pouvoir leur faire essayer leur sport dans les conditions réelles.

Déoulant de cela, il a été décidé de réduire le projet au 9S et 10S et que cela serait organisé pour le mois de mai 2024 pour privilégier les sports extérieurs.

Une demande d'une ligne de crédit sera faite à l'AEE (si possible de moins de 10'000 CHF pour éviter un préavis du Conseil intercommunal) pour pouvoir mettre ce projet sur pied. Sandrine Kilchenmann présentera le projet lors de la prochaine séance du CODIR qui aura lieu le 22 novembre 2023.

S'ils valident le crédit, alors le projet ira plus loin et chaque membre du CEt cherchera des sportifs qui soient d'accord de participer.

Le programme du projet, ainsi présenté, est validé à l'unanimité.

❖ **Demande de modification de l'horaire du secondaire :**

Retour sur les alternatives proposées

C.f. annexe 2 – horaire du secondaire

Présentation des scénarios qui semblent possibles.

Sandrine Kilchenmann propose d'en parler à la prochaine séance du CODIR (22.11.2023) pour qu'il étudie ces propositions. Avec comme but qu'il nous détaille les scénarios en nous indiquant s'ils sont possibles ou non (coûts financiers et RH vis-à-vis des UAPE, bus, etc).

Suite à cela, le CEt décidera quel scénario (dans ceux admis comme possibles) présenter aux parents, enseignants, UAPE, AEE, sous la forme d'un sondage.

❖ **Présentation de l'organigramme des acronymes (annexe III)**

C.f. annexe 3 – organigramme acronymes

Après présentation de l'organigramme, il est demandé que chaque membre fasse un retour à son sujet à Gaëlle Miani pour le 22 janvier 2024 pour toute proposition de modification.

L'organigramme présenté fait l'unanimité ; tous les membres remercient les personnes en charge pour l'excellent travail.

❖ **Cours facultatifs - Conseil des Elèves**

Le CEt souhaite convier la Présidente et la Vice-présidente du Conseil des élèves à la prochaine séance afin de discuter des cours facultatifs.

Philippe Ducomme-dit-Boudry propose de présenter ce sujet lors du prochain Conseil des élèves (06 décembre 2023), en demandant aux délégués de mettre en place un sondage dans les classes, mais il n'est pas sûr que toutes les classes puissent se prononcer d'ici à la prochaine séance du CEt.

❖ **Camps pour les 6P**

Objet reporté à la prochaine séance

7. Divers et propositions

Néant

8. Agender la prochaine séance :

La prochaine séance aura lieu le jeudi 01 février 2024

La séance est levée à 21h41.

Annexes :

- Annexe 1 – projet sport & alimentation
- Annexe 2 – horaire du secondaire
- Annexe 3 – organigramme acronymes

PROJET SPORT & ALIMENTATION par le CEt

OBJECTIF	Donner l'envie aux élèves de bouger et comprendre l'importance d'exercer une activité physique en échangeant avec des athlètes reconnus		
QUI?	9S-10S (200 élèves)	POURQUOI?	Exclusion des 11S pour raison d'examens finaux
QUAND?	Mai 2023	POURQUOI?	Beau temps, journée plus longues pour activités extérieures
FORMAT?	1. Un événement en commun (projection de film /conférence-débat avec un sportif) Durée: une matinée max sur temps scolaire 2. Ateliers avec sportif de renom Durée: à définir, max. 15 participants, hors temps scolaire et sur inscription		
INTERVENANTS POTENTIELS (non exhaustif)	Tennis Judo Athlétisme Basket-ball Natation Défi rame / vélo	W. Tsonga G. Montfils S. Aschwanden L. Sprunger E. Sprunger xxx F. Capozzi L. Margot	

Séance du 03.10.2023 – commission pour l'étude du changement d'horaire

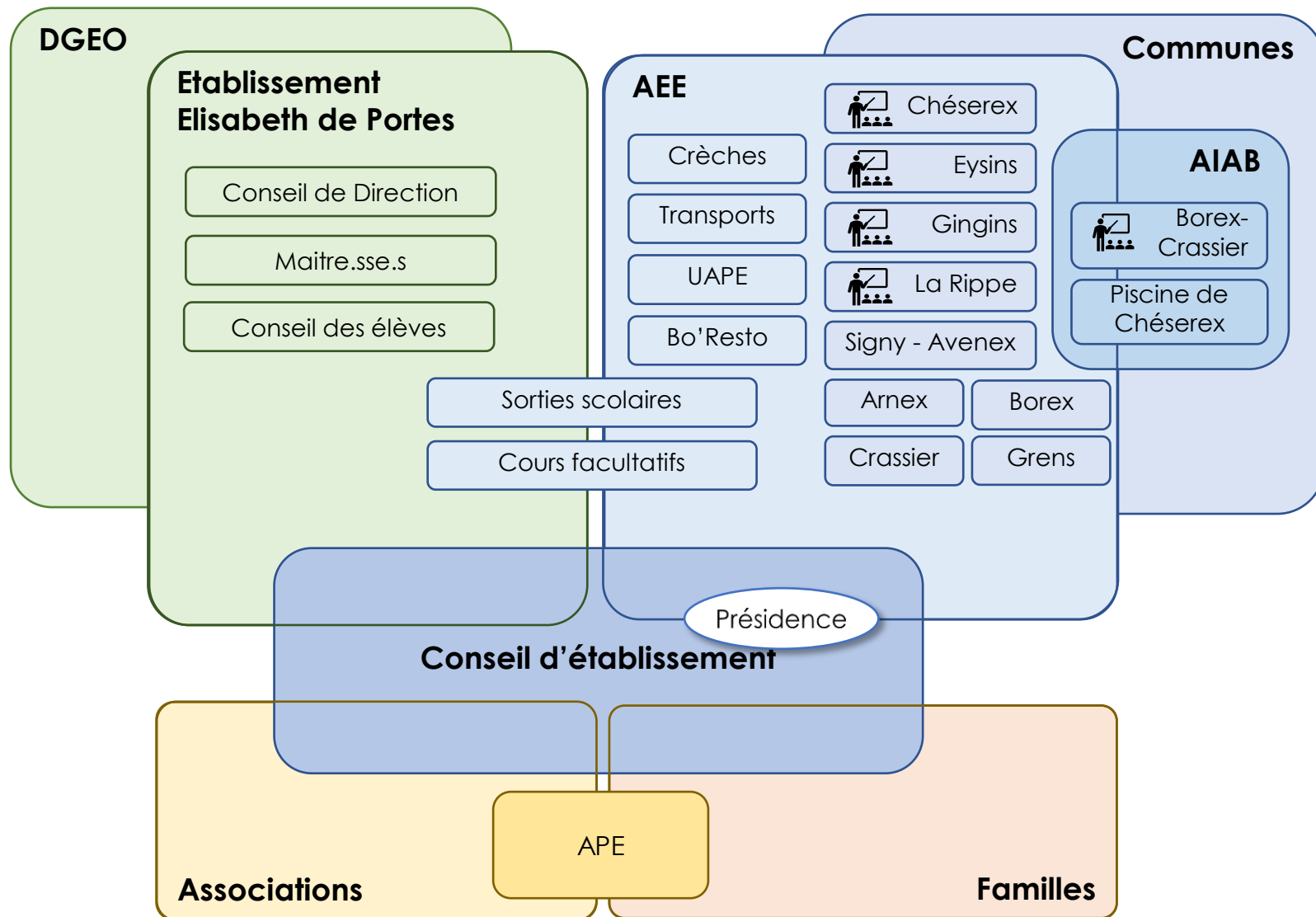
Objectif : horaire repoussé pour le secondaire, au mieux autour de 8h30

4 scénarios semblent possibles pour tendre à l'objectif mentionné ci-dessus. Pour tous les scénarios, on ne change pas le temps donné durant les pauses, l'entier de la journée est décalé.

- 1) Aménagement de l'horaire du secondaire, sans toucher l'horaire du primaire :
Décalage de minimum 45min à 1h de temps (1 période) selon ce qui est possible pour les bus, sans que cela perturbe les trajets pour les primaires et leur horaire.
Pour la P1, on passe de 7h40 (actuellement) à 8h25 ou 8h40.
- 2) Changement léger de l'horaire du primaire pour pouvoir aménager celui du secondaire :
Les primaires commenceraient à 8h (et non 8h10) pour que les secondaires puissent commencer à 8h30.
Cela engendre un bus à prendre pour les enfants du primaire vers 7h40/45.
- 3) Aménagement des deux horaires (primaire et secondaire) :
Repousser les deux horaires de 30min : le primaire commencerait à 8h40 et le secondaire à 8h10.
Cela engendre un temps plus étendu à l'UAPE le matin (mais plus court le soir) avec une possible augmentation de demande de placement d'enfants à l'UAPE sur l'horaire du matin.
- 4) Ne rien changer – car les aménagements cités ci-dessus ne conviennent à personne.

Quelles sont les problématiques que cela engendrerait :

- 1) Charge de travail/salariale du personnel de l'AEE (horaire plus ou moins étendu le matin, mais avec compensation l'après-midi)
- 2) Rotation des bus pour respecter les nouveaux horaires
- 3) Changement des horaires également pour les enseignants
- 4) Changement d'horaire pour la distribution des repas pour le prestataire concerné
- 5) Augmentation/diminution du coût pour les parents pour les enfants placés en UAPE selon l'horaire choisit



Organisation		Fonction / Buts	Contact
DEF	Etat de Vaud - Département de l'enseignement et de la formation		
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire DGEO - Dépend du DEF		Site internet
ESEP	Etablissement Scolaire Elisabeth de Portes - Dépend de la DGEO		Site internet Courriel
Neuf communes Asse et Boiron: Arnex, Borex, Chésereux, Crassier, Eysins, Gingins, Grens, La Rippe, Signy-Avenex.		Regroupées en deux associations intercommunales: AEE et AIAB. Chaque commune est propriétaire et chargée de l'entretien des locaux scolaires et parascolaires sis sur son territoire (Chésereux, Eysins, Gingins, La Rippe). Les locaux scolaires et parascolaires sont loués par l'AEE.	Annuaire des sites internet des communes
AEE	Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron. Autorité intercommunale.		Site internet
AIAB	Association Intercommunale Asse et Boiron. Autorité intercommunale.		Site internet
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers	Géré par l'AEE.	Site internet Courriel
CdE	Conseil des élèves de l'ESEP	Délégué.e.s des classes, encadrés par un groupe de professionnel.le.s (doyen, maître.sse.s).	Site internet
CoDIR	Comité de Direction, composé d'un.e élu.e de chaque commune.		Agenda
CI	Conseil Intercommunal. Délégué-es de chaque commune.		CI de l'AEE
CET	Conseil d'établissement	Institution régie par la LEO, organisée et présidée par l'AEE.	Site internet Courriel de la Présidence Courriel du quart-parents
APE	Association de parents d'élèves	Association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.	Site internet APE Vaud